

Port de plaisance. Réunion sur le Guerveur

ARZAL - Le 21 mai 2016



De gauche à droite : Gérard Pierre, président de l'APPB, vice-président de la Compagnie des ports et du conseil départemental du Morbihan et maire de Plouharnel, Briec Morin, secrétaire général de l'APPB et directeur général de la Sellor, et Rozenn Tanguy, coordinatrice des actions régionales APPB.

L'Association des Ports de Plaisance de Bretagne (APPB) a rassemblé, jeudi, plusieurs gestionnaires de Ports de plaisance à Arzal pour une réunion de bassin. L'APPB, créée en 1992, comporte de nombreux élus locaux et gestionnaires des ports des départements des Côtes-d'Armor, du Finistère, du Morbihan, d'Ille-et-Vilaine et de Loire-Atlantique. Elle regroupe 65 ports de plaisance adhérents, ce qui représente 39.000 places de port. L'activité des ports de l'APPB génère 40 M€ de chiffre d'affaires, 301 emplois directs, 190 emplois saisonniers et plus de 4.000 emplois induits (chantiers navals, commerces...). La priorité principale de cette association est d'être à l'écoute des préoccupations des gestionnaires de port de façon à orienter leurs actions à venir (groupe de travail sur les pratiques collaboratives et la digitalisation, journées organisées sur les mouillages mais aussi sur l'accueil et les nouveaux services dans les ports de plaisance).

Cette rencontre a permis de rappeler les objectifs et les missions poursuivis par l'APPB, ainsi que les travaux et projets à venir. Les besoins et les souhaits des gestionnaires de ports ou de mouillage ont été recueillis afin de leur apporter des réponses attendues et de mettre en place des actions appropriées. Les échanges d'expériences entre les adhérents, la réalisation d'expertises techniques ou juridiques et des journées organisées sur des thèmes spécifiques comme les épaves et navires abandonnés, les dragages, les listes d'attente.

Programme 2016

Une journée technique sur les mouillages, en collaboration avec l'APPB, aura lieu à Pornic en novembre ainsi qu'un partenariat en Bretagne et la FFV pour la diffusion d'une brochure Coaching plaisance, avec les coordonnées des coachs bretons. De cette manière, l'APPB reste à l'écoute et accompagne les gestionnaires des ports dans leurs problématiques quotidiennes. Elle promeut les ports de plaisance et représente au mieux leurs intérêts.